



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Infirmiers et infirmieres

Question écrite n° 37725

Texte de la question

M Georges Bollengier-Stragier appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les souhaits du monde infirmier de voir reconnue la place de leur service dans les structures hospitalieres. Ayant pour unique objectif une amelioration a terme de la qualite des soins, la profession manifeste aujourd'hui sa volonte d'obtenir un certain nombre de dispositions : d'une part, la revalorisation des conditions d'accès et de formation des eleves infirmiers, d'autre part, la creation de postes en nombre suffisant pour repondre aux besoins, et, enfin, une augmentation des salaires symbolisant la reconnaissance du niveau de formation et de responsabilite. Il interroge le ministre quant a la position du Gouvernement sur ce probleme.

Données clés

Auteur : [M. Bollengier-Stragier Georges](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37725

Rubrique : Professions paramedicales

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 970